

**PROVINCE DU QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL**

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

PRENEZ AVIS que lors de la séance du conseil municipal de la Municipalité de Dudswell qui aura lieu le 31 aout 2026 à 19h au Centre Bishop, situé au 190, rue Main à Dudswell. Le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Concernant une demande de dérogation mineure afin d'autoriser une marge de recul latérale réduite pour un garage attaché construit en 2013/2014. Ce bâtiment est situé au 107, rue Saint-Alphonse, lot 4 471 993, dans la zone Résidentiel-7. Le mur latéral gauche du garage attaché est actuellement implanté à 2,61 m de la ligne latérale du lot, alors que le Règlement de zonage no 2017-226 prescrit une marge de recul minimale de 6 m, puisqu'il s'agit d'un lot situé à l'angle de la rue Saint-Alphonse. Il est à noter que le permis de construction de ce garage attaché a été délivré par la Municipalité en fonction d'une marge de recul de 2,0 m. Après vérification, il appert qu'une mauvaise interprétation des cartes est à l'origine de cette erreur.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À DUDSWELL, ce 17^e jour du mois d'aout 2026.



Louise Brière
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Louise Brière, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la municipalité de Dudswell, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 17 aout 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 17^e jour d'aout 2026.



Louise Brière
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim